SÉJOURS ÉTÉ

PRÉPARER LE DÉPART DE SON ENFANT

ÉTÉ 2024

7 POINTS CLÉS

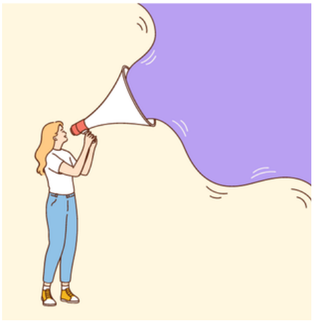

01 L'ENCADREMENT

02 LA VALISE

03 INFORMATIONS SANITAIRES

04 LE TRANSPORT

05 LA JOURNÉE TYPE

06 LA COMMUNICATION

07 LA FACTURATION

01

L'ENCADREMENT

SÉJOURS ENFANTS:

AVOISE
Vanessa GAUTHIER, directrice
Aimée LIENART
Maxendre TIMMERMAN

SPAY
Yollande LETESSIER, directrice
Capucine PARMENTIER
Jeanne LIENART
Maëllis PLANCHAIS

SÉJOURS “PASSERELLE" :

SAINT-LÉONARD-DES-BOIS
Maxime LOISON, directeur
Louise LELIEVRE
et Jade LE GOFF

Milène MANOUVRIER, directrice adjointe
Adèle LAROUSSE
et Johan PIERRE

SÉJOUR ADOS :

PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN
Johann HUARD, directeur
Emmy BIGOT et François CHAUDUN

02

LA VALISE

JE PRÉVOIS
des vêtements légers
ET CHAUDS

Trousseau complet
à retrouver
sur le site internet

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Chaussures fermées
qui résistent à l'eau

FORÊT

Pantalon, sweat
et chaussures fermées

LES PROTECTIONS SOLAIRES

Crème solaire

Casquette ou chapeau

Lunettes de soleil

Gourde

LE MATÉRIEL DE CAMPING FOURNI

Les enfants partageront à 3 ou 4 une toile de tente fournie par la collectivité.

LE MATÉRIEL À APPORTER

et à vérifier avant le départ

- Duvet
- Matelas*
- Gonfleur si besoin
- Oreiller et taie d'oreiller
- Lampe de poche

*Privilégiez un matelas autogonflant

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

autorisé sur les séjours de vacances (11/17 ans) uniquement sur le temps libre du soir et rendu à l'équipe d'animation avant le coucher.

interdit sur les séjours courts (7/11 ans).

LES BONBONS

autorisés en **petite** quantité
dans une **petite** boîte hermétique.

LES OBJETS DE VALEUR

sont déconseillés.
Argent de poche autorisé

03

INFORMATIONS SANITAIRES

LES MÉDICAMENTS :

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance, même pour du paracétamol.

Pensez à prévenir les équipes de l'état de santé de votre enfant :
peurs, insomnies, saignement de nez, énurésie, attention particulière mal de pieds, allergie, régimes alimentaires...

Informations, médicaments et ordonnance à transmettre au moment du départ auprès de l'animateur assistant sanitaire

04

LE TRANSPORT

Pour tous les départs et retours :

ESPACE DU NARAIS
à Saint-Mars-la-Brière

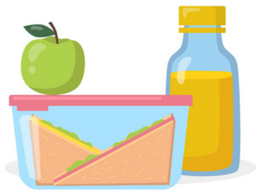

Pour tous les séjours,
prévoir un pique-nique
pour le jour du départ.

HORAIRES

DÉPARTS

1 - Plounéour-Brignogan : entre 7h30 et 7h45
2 - Spay et Avoise : entre 8h et 8h15
3 - Saint-Léonard-des-Bois : entre 8h30 et 8h45

RETOURS

- Spay et Avoise : vendredis à 16h
- Saint-Léonard-des-Bois : vendredis à 16h45
- Plounéour-Brignogan : samedis à 18h

05

LA JOURNÉE TYPE

L'ENFANT, ACTEUR DE SON SÉJOUR

Des groupes sont constitués le premier jour afin de répartir les tâches (cuisine, vaisselle, service...).

RÉVEIL ÉCHELONNÉ :

Un animateur dans le barnum repas.
On ne réveille pas les autres.

MATIN :

Activités proposées par l'équipe d'animation ou activité prestataire.

MIDI :

Repas au camping ou pique-nique selon propositions d'animation.

APRÈS-MIDI :

Activités proposées par l'équipe d'animation ou activité prestataire.

SOIR :

Goûter, temps personnel, douches, repas.
Téléphone autorisés (séjours ados)
Bilan de la journée, échanges, discussions.
Publication d'une information aux parents.
Des soirées à thèmes sont proposées aux enfants.

NUIT :

Les enfants sont couchés avant 22h.
Les animateurs restent présents entre les tentes jusqu'à l'endormissement des enfants.

Pensez au doudou.

06

LA COMMUNICATION

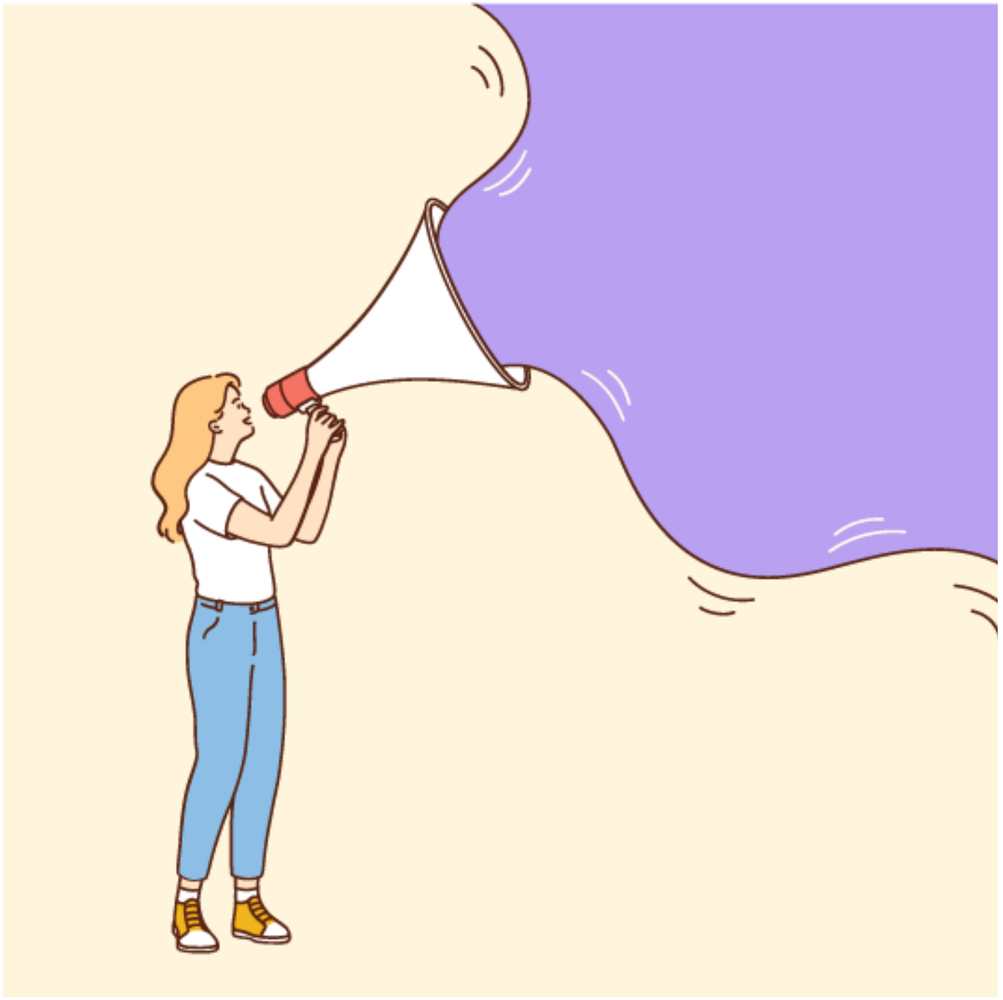

MESSAGE DIFFUSÉ SUR LE PADLET À L'ARRIVÉE LE LUNDI

INFORMATION QUOTIDIENNE :

Lien Padlet transmis au moment du départ

CONTACT :

service-peej@cc-gesnoisbilurien.fr

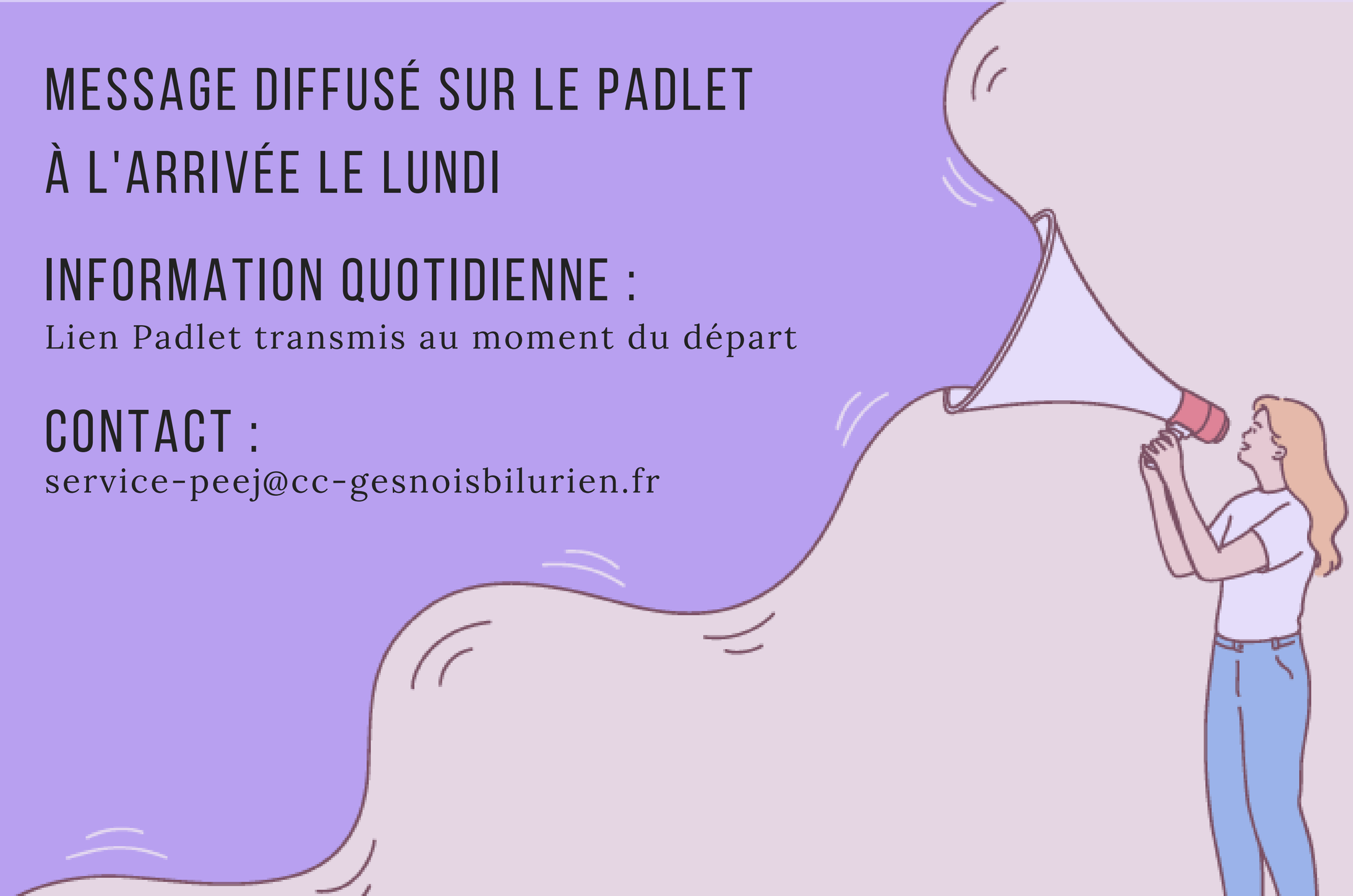

07

LA FACTURATION

LA FACTURE SERA ENVOYÉE

APRÈS LE SÉJOUR

DE L'ENFANT.

RÈGLEMENT AUPRÈS DU TRÉSOR PUBLIC DE LA FERTÉ BERNARD

Tarif appliqué en fonction du quotient familial,
pensez à nous fournir une attestation CAF ou MSA.

AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER

POUR LE SÉJOUR

DE VOTRE ENFANT